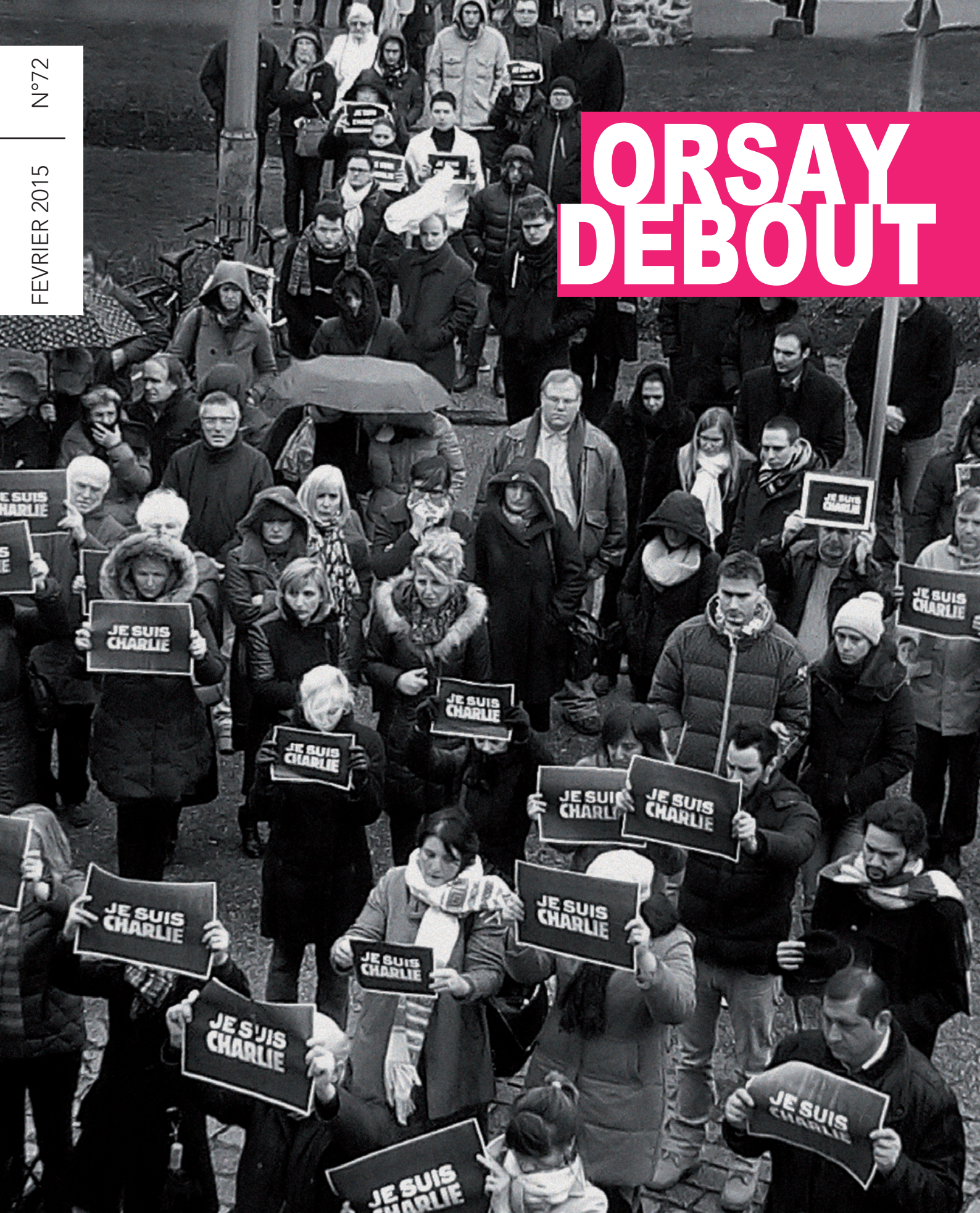


ORSAY DEBOUT



#OrsayEstCharlie

8 / 01 / 2015

**ORSAY
DEBOUT**





Comment boucler notre magazine municipal sans parler des événements tragiques qu'a connus notre pays en janvier ? Comment écrire cet édit sans le consacrer à la mémoire des victimes de la barbarie extrémiste et à la défense des valeurs qui ornent le fronton de la mairie, de nos mairies : la liberté, l'égalité et la fraternité ? **Comment ne pas laisser dans la mémoire de notre ville, dans les archives de notre magazine, une trace d'Orsay debout face à l'inacceptable ?**

Nous avons tous, collectivement, été choqués par l'horreur, l'ignominie et surtout la lâcheté de cet acte terroriste. Je voulais avant tout m'associer à la peine des familles des victimes de ces attentats. Les terroristes visaient l'un des fondements même de nos valeurs républicaines : la liberté d'expression, pilier essentiel, fondamental de notre démocratie. Nous restons debout. Je souhaitais vous faire part d'un extrait du discours lors de l'hommage rendu durant les vœux de notre ville :

« Vous avez pu aimer lire Charlie Hebdo, être agacés, voire choqués par Charlie Hebdo, mais Charlie Hebdo incarne cette liberté de la presse, cet esprit gaulois du débat public qui nous est si cher. Au vu des rassemblements immédiats et spontanés depuis ce mercredi 7 janvier, au vu de cette union, de cet élan historique pour les libertés que nous avons vécu, nous pouvons être fiers de cette culture de résistance. C'est le plus bel hommage que nous pouvons rendre aux 12 victimes de Charlie Hebdo. Oui, elles sont mortes, oui elles ont brutalement

disparu, mais leurs idées, leurs combats survivront. Les terroristes ont été mis à genoux par ceux qui sont morts debout, mais aussi par toutes les femmes et tous les hommes qui se sont levés, qui sont sortis dans la rue pour marquer, en toute dignité, leur attachement à ce que nous sommes, et, avant tout, à la liberté.

A titre symbolique et solidaire, j'ai décidé d'annoncer notre commune à Charlie Hebdo. L'enjeu des prochaines semaines, des prochains mois est de faire nôtre cette citation d'Evelyn Beatrice Hall qui, résumant des pensées de Voltaire, disait : « Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire ».

J'ai aussi une pensée pour la policière municipale décédée à Montrouge dans l'exercice de ses fonctions et pour les quatre victimes de la superette de Vincennes tuées parce qu'elles étaient de confession juive.

Face à l'épreuve que nous traversons collectivement, évitons de tomber dans le second piège tendu par les terroristes : celui de nous pousser, de nous plonger,


Face à ces attaques, nous sommes là debout, unis, rassemblés pour avancer, fiers de nos diversités, de nos différences politiques, philosophiques et religieuses, mais aussi fiers de vivre en France, en Ile-de-France, en Essonne, à Orsay.

submergés par nos réactions légitimes de colère et de révolte, aveuglés par notre désir d'en découdre avec eux, dans le bain de la haine et de l'amalgame. Nous y risquerions d'y abîmer, d'y perdre nos valeurs républicaines d'égalité et de fraternité. Face à ce piège, comme l'indiquait le Président de la République : « Notre meilleure arme c'est l'unité ».

Non, nous n'avons pas et n'aurons pas peur dans notre travail quotidien, dans notre investissement pour notre commune, dans nos modes d'expression. Oui, nous continuerons à avancer, plus que jamais déterminés, plus que jamais persuadés que notre investissement collectif a du sens. Que travailler au quotidien pour l'éducation, la culture, le vivre-ensemble et le lien social est l'un des éléments de réponse à cette actualité brutale.

Permettez-moi pour conclure de vous adresser à vous et vos proches, au nom de l'ensemble des élus et du personnel communal, nos meilleurs vœux de bonheur et de santé. Que cette année soit pleinement celle de la lumière : la lumière qui triomphe sur l'obscurité, celle qui résulte de la somme de vos, de nos talents, de toutes les énergies.

Bonne année 2015 à tous. Debout.

Bien fidèlement,






Contrat départemental

Investir pour le développement durable : amélioration de la performance énergétique des bâtiments publics

La ville poursuit son action de maîtrise des dépenses énergétiques en lançant un programme pluriannuel d'investissement de plus de 2,8 millions d'euros TTC sur la période 2015-2020.

La performance énergétique d'un bâtiment correspond à la quantité d'énergie consommée ou estimée dans le cadre d'une utilisation normale du bâtiment. Un diagnostic peut être réalisé afin de l'optimiser : réduire la quantité d'énergie nécessaire tout en maintenant le service rendu. L'objectif est triple et simple : **réduire les coûts de fonctionnement, contribuer à réduire notre empreinte environnementale et améliorer les conditions**

d'éducation de nos enfants.

La ville a donc travaillé étroitement avec l'ATEPS (agence territoriale de l'énergie du plateau de Saclay) pour établir un diagnostic de performance énergétique et définir ainsi les investissements nécessaires, priorisés dans le cadre d'un plan d'investissement échelonné sur 5 ans : renouvellement de chaudières, installation de robinets thermostatiques, amélioration des isolations thermiques par les toitures, changement d'huissieries, travaux d'assainissement ou rénovations structurelles. Groupes scolaires, maison des Associations, hôtel de ville, mairie annexe de Mondétour, église (le bâtiment

est patrimoine de la ville), Bouvêche, crèches ou vestiaires sportifs sont autant de bâtiments publics concernés.

Le conseil municipal a délibéré le 21 janvier dernier afin de bénéficier d'un contrat de territoire consacré à la performance énergétique.

Un dossier a donc été déposé auprès du Conseil général de l'Essonne avec pour objectif de recevoir un concours financier de près d'1,58 millions d'euros TTC.

Transports - RER B

La RATP améliore le service rendu pour des milliers de voyageurs



Depuis fin décembre 2014, le quai n°3 à la gare de Denfert-Rochereau est opérationnel. Il permet aux voyageurs en provenance du sud, en cas de situation perturbée sur le tronçon central de la ligne B du RER où les circulations sont particulièrement denses, d'accéder au pôle de correspondances de Denfert-Rochereau. Cet aménagement, réalisé par la RATP, s'inscrit dans le cadre du Schéma Directeur de la ligne B, décidé par le STIF* en liaison avec l'État et la Région Île-de-France.

* STIF : Syndicat des transports d'Île-de-France
INFORMATIONS : WWW.MAIRIE-ORSAY.FR

**Beaucoup reste à faire.
Nous restons mobilisés !**

Économie locale

Fly : la municipalité agit pour l'intérêt général

Le groupe Mobilier Européen RAPP, notamment propriétaire de la marque Fly, est en redressement puis liquidation judiciaire depuis l'été 2014. En grande difficulté depuis plusieurs années, le magasin d'Orsay a, comme vous le savez, définitivement fermé à l'automne.

La société propriétaire du bâtiment et du terrain a trouvé un repreneur, une société spécialisée de la grande distribution. Au vu de l'impact sur nos commerces de proximité et du positionnement stratégique en entrée de ville du terrain, la municipalité a lancé une procédure de préemption afin de se porter acquéreur.

Ce sujet fera l'objet d'une information régulière et d'un débat plus approfondi dans les semaines et mois à venir.

Stade nautique d'Orsay - Évaluation

Bassin nordique : amélioration du service public et réduction de la facture de 4%

Retour sur une année d'exploitation. Quelle fréquentation ? Quels coûts ? Quel retour sur investissement ? Quels effets de la couverture du bassin, de l'alimentation par l'eau de l'Albien ?

Depuis septembre 2013, le bassin extérieur du stade nautique ne ferme plus en hiver, se transformant en bassin nordique. Non couvert (ce qui évite le chauffage de l'air), avec une eau à 29°C, il est resté ouvert toute l'année, offrant de nouvelles possibilités aux amoureux de la natation. Un dispositif préalablement étudié qui a nécessité un investissement de 1,57 M€ HT, financé à hauteur de 0,527 M€ par la CAPS : couverture isolante et flottante du bassin (qui maintient la température de l'eau en dehors des périodes d'utilisation), réfection des plages, éclairage extérieur, abri de surveillance, tunnel d'accès reliant le bâtiment principal au bassin, raccordement au puits artésien de l'Albien d'où l'eau sort à 29,5°C, nouvelle chaufferie au gaz (en remplacement des chaudières à fioul), informatisation de l'accueil, dispositif pour les personnes à mobilité réduite.

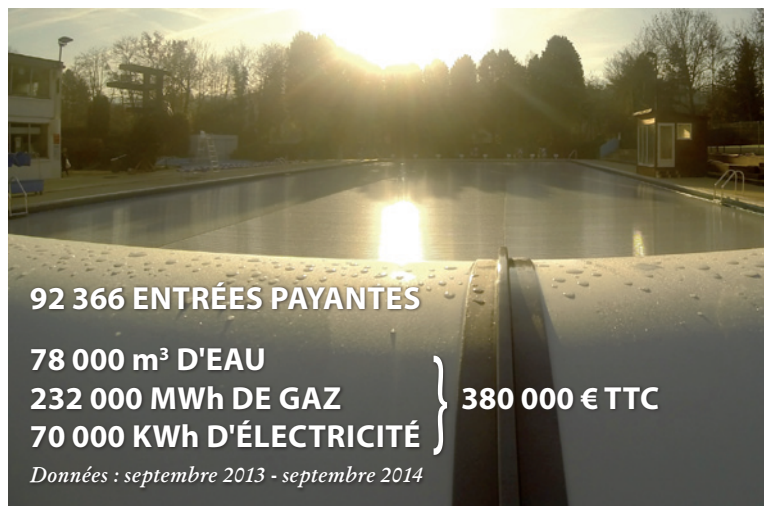
Après l'investissement, le suivi et l'évaluation.

Une analyse des consommations quotidiennes a montré que l'installation de la couverture et l'alimentation en eau de l'Albien génèrent une réduction de l'ordre de 30% de la consommation en gaz.

Au niveau du coût du chauffage, en comparaison avec les années 2009-2012, malgré une augmentation en MWh de 58%, la facture n'augmente que de 6% en raison du tarif du gaz, 45% moins cher que le fioul. Le nouveau marché pour le gaz, en vigueur depuis septembre 2014, va encore diminuer la facture d'environ 10%. Pour l'eau, suite à diverses améliorations (dont la réfection des douches), et à une gestion plus rigoureuse encore, la facture a été réduite de 28%. Enfin, l'augmentation prévisible de la dépense en éclairage a été compensée par des économies d'électricité hors éclairage.

Au final, pour l'ensemble des fluides, pour une année de bassin nordique, en comparaison à la moyenne des années 2009-2012, on constate une baisse de 4% de la facture totale (eau +

Pour l'ensemble des fluides, pour une année de bassin nordique, on constate une baisse de 4% de la facture totale (eau + combustible + électricité)



combustible + électricité). Signalons que la dépense en fluides du stade nautique correspond à 28% de la dépense totale en fluides de la commune.

Septembre 2013 - mai 2014 : + 33 % de fréquentation.

En parallèle des investissements, une étude de fréquentation et une analyse des retours d'usagers ont permis d'adapter les horaires d'ouverture. Conséquence de l'ouverture du bassin nordique toute l'année (notamment tous les midis) et du réajustement des horaires pour les bassins intérieurs : plus de possibilités offertes aux nageurs et aux sections natation du CAO et du PSUC. 92 366 entrées payantes (hors associations, établissements scolaires) ont été comptabilisées entre septembre 2013 et septembre 2014, soit en moyenne 265 entrées par jour. Un maximum de 1020 entrées a été observé en période estivale. Pour la période hivernale (septembre 2013 à mai 2014) l'augmentation de la fréquentation a été de 33%. Cette augmentation a permis de compenser l'augmentation des dépenses en personnel de surveillance (+28000 €).

Au total, ce nouveau service a eu un effet neutre sur les finances, en comparaison avec les données des années 2009-2012.

CONTACT : 01 69 28 75 83 - PISCINE@MAIRIE-ORSAY.FR
WWW.MAIRIE-ORSAY.FR/STADE-NAUTIQUE.HTML

Don du sang Les réserves sont faibles en ce début d'année. L'EFS a lancé une campagne d'urgence d'appel au don du sang en janvier.

PROCHAINE COLLECTE / LA BOUVÊCHE
LUNDI 2 FÉVRIER / 15H - 19H30.

Obligation d'installation de détecteur de fumée Tous les lieux d'habitation devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée normalisé au plus tard le 8 mars 2015.

HTTP://VOSDROITS.SERVICE-PUBLIC.FR/
PARTICULIERS/F19950.XHTML

Inscription Orcéenne à partir du 2 février ! La 10^{ème} édition aura lieu cette année le 31 mai.

INSCRIPTIONS EN LIGNE SUR WWW.MAIRIE-ORSAY.FR OU AU SERVICE DES SPORTS.

8 Orcéens ont reçu la médaille de la ville, lors des vœux du maire et de l'équipe municipale, le 9 janvier dernier.

L'occasion d'honorer et de remercier ces femmes et ces hommes qui s'impliquent quotidiennement, et qui contribuent au développement et au rayonnement d'Orsay.

Cette année, 3 commerçants qui partent profiter de leur retraite, des personnalités engagées dans l'associatif local et 3 jeunes forces vives : 8 parmi toutes les énergies de notre ville.

Pierrette Le Normand



COMMERCE DE PROXIMITÉ

Pierrette Le Normand démarre sa carrière professionnelle en qualité de comptable puis de contrôleuse de gestion dans l'univers de la mode et du prêt-à-porter. Après un passage chez Dior, elle se lance et ouvre sa propre boutique. Elle choisit Orsay, et ouvre en centre-ville (au 13 rue Boursier) « Césaline Mod'pass » en

décembre 1994. Le ton est donné : « Césaline » est inspiré du prénom de ses deux filles, Céline et Isabelle ; l'enseigne est élégante, tout comme les vêtements proposés. Un choix très qualitatif, pour les femmes mais aussi pour les hommes. A travers son empreinte élégante, Pierrette a consacré 20 années au dynamisme et à la qualité du commerce de proximité de notre ville.

Marc Pegaitaz



COMMERCE DE PROXIMITÉ

Coiffeur, Marc Pegaitaz commence à travailler en tant qu'apprenti à l'âge de 14 ans. Il s'installe en 1979 au 7 rue Charles de Gaulle où il y exerce son métier pendant 35 ans. Très attentif aux autres, il a une seule obsession : apporter tout le soin qu'ils méritent à ses clients. Après 49 ans de vie professionnelle, il

part pour une nouvelle aventure en Bretagne. Andréa, sa collaboratrice depuis 3 ans ½, reprend la boutique sous l'enseigne « Andy Coiff' », accompagnée de Marta qui poursuivra son apprentissage au sein du salon, dans le même esprit familial. Par ailleurs Marc Pegaitaz partage sa passion pour les trains chaque année, en exposant ses plus jolies pièces dans sa vitrine lors des fêtes de Noël, pour le bonheur des Orcéens. Bravo pour la bonne humeur insufflée dans le quartier du Guichet et pour sa longue contribution à la vie du commerce local.

Françoise et Alain Nicolas



COMMERCE DE PROXIMITÉ

Alain Nicolas, orcéen de toujours, apprend le métier d'imprimeur auprès de son père. Ce dernier avait lui-même intégré l'imprimerie du 53 rue de Paris en tant qu'apprenti en 1930, et en avait pris la gestion quelques 20 années plus tard. C'est donc tout naturellement qu'Alain Nicolas reprend le commerce en

1982. Sa femme Françoise l'accompagne dès lors dans l'aventure. Tous deux passionnés, ils investissent toute leur énergie au service du commerce de proximité, avec gentillesse, disponibilité et un soutien de tous les instants aux initiatives solidaires et collectives. Très impliqués dans la vie de la cité (Alain est membre du conseil de quartier du Centre depuis 2009 et adhère à l'association des commerçants Comm'Orsay), ils sont toujours partants pour partager leurs « trésors » lors d'événements municipaux. Le rideau de leur boutique accueillante est tombé le 31 décembre dernier. Nous leur souhaitons une heureuse retraite.

Colin Davalo



GÉNIE EN HERBE ?

Colin Davalo s'intéresse aux mathématiques depuis le collège. En 3^{ème}, il participe à un stage de mathématiques organisé par l'association Animaths préparant aux Olympiades de Mathématiques. Puis, élève au lycée Blaise pascal, il décide de participer au club de mathématiques, qui se situe à

l'Université d'Orsay et qui attire des lycéens passionnés de toute l'Île de France. L'association déménage à Paris, mais cela n'empêche pas Colin de continuer à s'impliquer. Il assiste également à des cours de préparation et à plusieurs stages. Il est finalement sélectionné pour participer aux Olympiades Internationales de Mathématiques : une compétition qui a lieu tous les ans, et qui s'est déroulée en Afrique du Sud cet été. Colin fait partie des 6 candidats qui représentent la France. Il se classe parmi les 150 premiers candidats, sur les 500 meilleurs apprentis mathématiciens du monde... Une première participation plus que récompensée, puisqu'il remporte une médaille d'argent ! Il vient ainsi rejoindre plusieurs mathématiciens Français, dont certains ont obtenu par la suite la médaille Fields (le « prix Nobel » de mathématiques) ...

Jules Levasseur

FRENCH TOUCH DU DESIGN



Né à Paris, Jules Levasseur habite Orsay depuis ses 7 ans. Après l'école élémentaire de Mondétour et le collège Fleming, il intègre le lycée d'Arts Appliqués de Palaiseau. Il poursuit ses études à l'ESAD de Reims, l'une des plus anciennes écoles des Beaux Arts de France. En 2013, il revient à Orsay, et installe

son atelier dans la petite dépendance de la maison familiale, ancien atelier d'artiste du début du siècle. Si Orsay est une ville scientifique, elle est aussi propice à la recherche artistique. S'impliquer dans la vie locale et implanter ses projets sur les territoires en mutation fait partie de sa démarche. Sa profession de designer, poussée par ses convictions personnelles, l'incite à décrypter les enjeux du design de façon globale. Il collabore avec des entreprises, mais aussi avec des fondations et des pôles de recherche scientifique. Des projets et une démarche récompensés, puisqu'il obtient en 2014 le Grand Prix de la Création de Paris catégorie designer débutant. Un prix qui l'inclut désormais parmi la nouvelle garde de la French Touch du design...

www.juleslevasseur.com

Maryse Viard

ENGAGEMENT ASSOCIATIF



Maryse habite plusieurs années à Orsay dans les années 1970, et s'y installe de nouveau en 1984. Pendant la période scolaire de Jérémy et Mathieu, ses enfants, elle accompagne toutes les sorties : bibliothèque, piscine, etc. L'inscription au judo de Jérémy marque le début de

son investissement pour le CAO (Club Athlétique d'Orsay). Marcelline Council est alors présidente du judo et est seule pour gérer la section. Maryse Viard s'implique de plus en plus, gère les inscriptions, les goûters, accompagne les jeunes le week-end aux compétitions... Son fils arrête le judo en 1999, mais elle décide de rester dans l'association. Elle expérimente même la pratique du judo quelques années ! Elue membre du comité directeur du CAO en 2002, elle occupe plusieurs fonctions : secrétaire générale et présidente de la section judo. Elle représente également le CAO à l'Office Municipal des Sports. Un engagement associatif qui n'en démord pas, puisque Maryse Viard est encore aujourd'hui présidente de la section, et membre du bureau de l'association.

François Yeung

ART DE TRANSMETTRE



Installé à Mondétour, François Yeung sera d'abord peintre décorateur. Le dessin, la couleur et la création font partie de son quotidien. En 2014, il présente une œuvre originale à l'Hôtel de ville d'Orsay : ses tableaux qui s'inspirent du cinéma et de la photographie, s'animent lorsque le public actionne un mécanisme.

Le dessin à l'encre de chine prend vie, accompagné d'une ritournelle, créant ainsi une passerelle entre différents univers. François Yeung est aussi enseignant en arts plastiques. Il enseigne depuis plus de 10 ans le dessin et la peinture dans un atelier libre à l'ASO (Amicale Scolaire d'Orsay). Il mène également de nombreuses actions de sensibilisation artistique et culturelle, destinées à tous les publics : rencontres au sein des expositions, démonstrations sur les temps de création, aides au processus créatif auprès des amateurs et des élèves. Il laisse à ses nombreux élèves une trace indélébile, faite de compétence, de simplicité et de gentillesse.

Gwénaël Loison

DÉJÀ CHAMPION !



Élève au collège Fleming, Gwénaël Loison est un jeune champion de karting, passionné par la vitesse et la compétition. Gwénaël débute le karting en 2007 en catégorie baby kart peu après ses 5 ans. C'est un ami de son papa qui l'emmène pour la première fois sur un circuit, où il attrapera le virus de la compétition.

Il obtient une licence de la Fédération Française de Sport Automobile en 2008 et intègre l'Ecole Française de Karting en mini kart. Il progresse rapidement grâce à sa détermination et à l'accompagnement engagé de ses parents. Dès les premières compétitions, il s'illustre par une 5^e place lors de sa première course à Montpellier, une 5^e place également en open et finale du Championnat régional, mais surtout par une victoire d'endurance par équipe au trophée PSA junior. Gwénaël a été remarqué et sa progression est suivie de près par des professionnels à l'affût de découvrir les futurs champions de formule 1.

Culture

L'éducation artistique et culturelle : un choix essentiel pour la jeunesse

Le concept d'éducation artistique et culturelle, inscrit dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013, a pour objectif d'offrir à tous les enfants, quelle que soit leur origine sociale ou géographique, les moyens d'être des individus épanouis, acteurs de leur trajectoire de vie, et des citoyens à l'esprit critique exercé, en leur proposant l'expérience sensible de la rencontre avec les œuvres et les artistes, en les initiant à la pratique artistique et en leur apportant des clés de lecture. Facteur d'intégration et de lien social, la culture constitue un socle du "vivre-ensemble". L'objectif est dès lors d'ouvrir aux plus jeunes les portes des équipements culturels, de créer les conditions de l'appropriation des lieux de création et de diffusion artistique par les enfants, de leur permettre une écoute critique de ce que les artistes nous disent de notre monde d'aujourd'hui et de demain.

Offrir à tous les enfants, quelle que soit leur origine sociale ou géographique, les moyens d'être des individus épanouis, acteurs de leur trajectoire de vie, et des citoyens à l'esprit critique exercé

L'enjeu de l'éducation artistique et culturelle repose sur l'acquisition de connaissances, la pratique effective dans le cadre d'ateliers et le rapport direct aux œuvres et aux artistes dans

tous les domaines de la création artistique : plastique, cinématographique, musicale, théâtrale, littéraire, chorégraphique, etc. **La médiation** devient dès lors l'outil indispensable pour guider les jeunes publics sur les chemins de l'art et les amener jusqu'à l'autonomie qui leur permettra **d'intégrer une pratique culturelle et sociale et de la partager**. L'éducation artistique et culturelle doit ainsi se déployer depuis la petite enfance jusqu'à l'adolescence, selon un parcours cohérent pour le jeune spectateur, **sur les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire** en lien avec les projets d'écoles ou d'établissements.

A Orsay, le service culturel de la Ville, la MJC Jacques Tati, le Conservatoire de la Vallée de Chevreuse et plusieurs associations culturelles, contribuent collectivement à concevoir et mettre en œuvre, aux côtés des enseignants des établissements scolaires et des acteurs sociaux-éducatifs, des parcours d'éducation artistique et culturelle adaptés à chaque classe d'âges.

Cette saison 2014/2015, c'est 220 rencontres programmées, 67 ateliers de pratique artistique organisés sur les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire, 80 séances scolaires au cinéma, sans compter les heures de cours hebdomadaires des collégiens musiciens et danseurs, soit environ 3100 enfants et adolescents concernés par ces actions d'éducation artistique et culturelle à Orsay.

Quelques exemples d'actions mises en œuvre : les projets menés avec l'artiste plasticienne Caroline Cassel, en résidence de création durant 6 mois à la Crypte d'Orsay, les projets menés avec les établissements scolaires pour chaque exposition

présentée à Orsay, les interventions musicales régulières en milieu scolaire maternel et élémentaire, les classes à horaires aménagés musique et danse au collège, les dispositifs écoles, collèges et lycées au cinéma, l'accueil de groupes d'enfants lors de spectacles dédiés au jeune public, sans compter tous les projets spécifiques développés à l'occasion d'événements culturels structurant la vie culturelle d'Orsay (Festimômes, Festival intercommunal des arts du cirque et de la rue Ah les beaux jours !, Semaine de la solidarité internationale, Rendez-vous de musique et danse contemporaine, etc.).



Décryptage, Temps de rencontre avec Caroline Cassel classe de CM2 de l'école de Mondétour



Temps de rencontre dans le cadre du Rendez-vous Musique et danse contemporaines. classe du collège Fleming

SERVICE PUBLIC DE L'EAU

BAISSE DU PRIX DE L'EAU POUR 2015 - 2018**et mise en place de la commission extra-municipale de l'eau**

MERCREDI 14 JANVIER : MARIE-PIERRE DIGARD, EN PRÉSENCE DU MAIRE, PRÉSIDE LA PREMIÈRE RÉUNION DE LA COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE DE L'EAU COMPOSÉE DE 10 CITOYENS ET 10 ÉLUS.



Nous avons abouti à une réduction de la facture pour les Orcéens de 14 à 17% sur la partie Lyonnaise

Nous avons décidé de mettre le sujet de l'eau au coeur de nos préoccupations.

Gestion de nos réseaux, prix, environnement, toutes les dimensions doivent être prises en compte. Il est hors de question de négliger l'une d'entre elles au profit d'une autre. L'approche sera équilibrée, cohérente et transparente.

Notre démarche s'articule en deux phases :

- la première porte sur les conditions de la gestion de l'eau de 2015 à 2018. Ainsi, après avoir réalisé un audit via un prestataire extérieur et renégocié avec la Lyonnaise des eaux, nous avons abouti à une réduction de la facture pour les Orcéens de 14 à 17% selon les consommations sur la partie de la facture Lyonnaise.

- ce premier résultat acquis, il est nécessaire d'avancer collectivement pour décider des conditions à venir, à partir de 2018, de la gestion de l'eau potable. C'est le sens de la création de la commission extra-municipale sur l'eau qui s'est réunie le 14 janvier, avec les 10 élus et les 10 citoyens Orcéens tirés au sort.

Une nouvelle phase débute donc, vous y serez pleinement associés à travers les dispositifs multiples qui seront mis en place. L'eau est un sujet important, nous devons tous nous en saisir.

Marie-Pierre Digard

1^{ère} Adjointe au maire, chargée de l'environnement, des mobilités, de la transition énergétique et de l'innovation

2015-2018 : DES ENJEUX QUI SE CO-CONSTRUISENT

Le 3 décembre dernier lors du Conseil municipal, 14 citoyens (10 titulaires et 4 suppléants) ont été désignés par tirage au sort afin de participer à la Commission extra-municipale de l'eau. Ils avaient tous candidaté, avec de nombreux autres orcéens, afin de participer à cet exercice de démocratie locale.

Cette commission a en charge de réfléchir au futur de la gestion de l'eau sur la ville : délégation de service public (DSP) et donc recherche de délégataire ? Mise en place d'une régie municipale ?

Le choix n'est pas neutre au vu des enjeux et la question se pose pour 2018, date de fin de la DSP avec la Lyonnaise des Eaux.

Sous la présidence de Marie-Pierre Digard, ces 10 citoyens en parité avec 10 élus du Conseil municipal ont à charge de réfléchir à ce dossier et de donner un avis.

Le 14 janvier dernier a eu lieu la séance d'installation, qui a été l'occasion d'une présentation des membres, de poser les objec-

tifs et des premiers échanges sur le dossier du service public de l'eau à Orsay. Plusieurs réunions et des formations sont programmées d'ici le 1^{er} juillet où une séance plénière permettra de faire un point d'étape sur les travaux menés avec l'ensemble des habitants.

La commission extra-municipale de l'eau va donc se réunir toutes les 7 semaines pour auditionner, suivant un calendrier défini, des acteurs du secteur de l'eau mais également des représentants d'autres collectivités ayant mis en place une régie ou fait le choix de repartir en Délégation de Service Public.

Chaque membre de la Commission s'inscrit dans cette recherche de solution optimale pour la ville et s'engage pleinement dans cette action de médiation citoyenne.

LYONNAISE DES EAUX

Avenant au contrat : baisse du prix de l'eau potable à Orsay et suivi optimisé de la consommation

Le conseil municipal a voté le 21 janvier dernier la signature d'un avenant au contrat déjà existant entre la ville et la Lyonnaise des Eaux.

Pour la distribution de l'eau potable aux habitants, la ville d'Orsay a fait le choix de la délégation de service et a signé en 1988 un contrat avec la Lyonnaise des Eaux pour une durée de 30 ans. Rebondissement en 2009 avec l'arrêt « Olivet » du Conseil d'État qui impose une limite maximum de 20 ans pour toutes les délégations de service public... à moins d'investissements réalisés qui justifient d'aller jusqu'à la durée initialement prévue.

Après la réalisation d'un **audit lancé par la commune** sur la gestion du prestataire et **l'avis favorable du service des finances de la Préfecture**, rendu le 31 décembre 2014, un avenant a été voté par le conseil municipal pour conserver la durée initiale du contrat jusqu'en 2018.

Ce fut l'occasion de négocier avec le prestataire les clauses du contrat et d'améliorer le service rendu aux usagers.

Cette négociation a abouti à 3 modifications :

1 • Le coût de l'eau va être réduit.

Pour les compteurs de diamètre 15 mm (soit 94% des abonnés) :

- l'abonnement baisse de 31 %
- le coût du m³ baisse de 10 %

→ Au total : baisse de la facture (hors assainissement) de - 14 % pour 120 m³ d'eau par an (soit 39 €), et de 17% pour 50 m³, sur la partie Lyonnaise*.

Pour les compteurs de plus 15 mm (moins de 250 abonnés), l'abonnement reste stable, le coût du m³ baisse de 10% et ces abonnés bénéficieront d'une télérelève avant la fin 2015.

2 • Déploiement de la télérelève (qui permet la détection rapide de fuites éventuelles). Il concerne les usagers dits « gros consommateurs » et les compteurs communaux, qui représen-

tent ensemble 5% des abonnés et 50% des volumes consommés.

3 • Mise en place d'un comité de surveillance du contrat.

**La fourniture de l'eau par la Lyonnaise représente environ 40 % de la facture totale (eau + assainissement).*

PLUS D'INFORMATIONS :

WWW.MAIRIE-ORSAY.FR, RUBRIQUE VIE-CITOYENNE/COMMISSION-EXTRA-MUNICIPALE-DE-L-EAU.

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES : SERVICESTECHNIQUES@MAIRIE-ORSAY.FR
01 69 18 73 20.



et mise en place de la commission extra-municipale de l'eau



Parmi les 14 citoyens (titulaires et suppléants) de la commission, nous avons interrogé une femme et un homme. Karin Dassas et Bruno Weinzaepfel reviennent sur leur candidature et sur leurs attentes...

Interview de Karin Dassas et de Bruno Weinzaepfel

Quelles ont été vos motivations pour candidater à la commission ?

Karin Dassas « Je souhaite m'investir dans un projet citoyen dont le sujet m'intéresse particulièrement. La gestion de l'eau est en effet un enjeu stratégique. Outre le fait de pouvoir mieux comprendre quels sont les acteurs de la gestion de l'eau, les lois et règles applicables ainsi que les différentes options possibles, je suis motivée par le fait de pouvoir participer activement au choix d'un dispositif, en collaboration avec des élus et d'autres citoyens. »

Bruno Weinzaepfel « Ancien responsable marketing Environnement à l'Air Liquide, grande entreprise de technologies et services pour l'industrie et la santé, je suis aujourd'hui Vice-Président bénévole à l'Affite. Cette association réunit des ingénieurs et techniciens de l'environnement. En lien avec les industriels, les associations et les pouvoirs publics, elle a pour objectif de fournir à ses membres des informations techniques et réglementaires sur la protection de l'environnement, l'efficacité énergétique et le développement durable. Entreprises, administrations, collectivités territoriales, organismes professionnels, universités, grandes écoles et centres de recherche sont les interlocuteurs privilégiés de l'Affite. Orcéen depuis plus de 30 ans, j'ai donc été intéressé, très naturellement, par la démarche de la ville de réfléchir à l'évolution de la gestion de l'eau. Cette commission est l'occasion de m'impliquer dans la commune, en tant que citoyen, et j'espère pouvoir être un relais utile pour apporter au groupe mes connaissances. »

Quelles sont vos attentes vis-à-vis de la commission ?

Karin Dassas « J'attends que l'étude des différentes options soit exhaustive et objective afin que la décision finale prise par le Conseil Municipal soit la plus adaptée à notre commune, en prenant en compte prioritairement le respect de la qualité de l'eau sans négliger l'aspect financier. J'espère que le travail de la commission aboutira à de nombreuses propositions concrètes, quel que soit le choix final. »

Bruno Weinzaepfel « Pour travailler efficacement, je pense que la question du cadrage est essentielle. Nous allons recueillir de nombreuses informations, aussi nous devons nous donner des objectifs précis. Quelle est l'offre actuelle, que peuvent nous offrir les concurrents, qu'implique une régie en interne ? Il faudra examiner les tenants et aboutissants, aussi bien sur le plan financier, que technique et humain. La question n'est pas facile à résoudre, mais nous avons le temps d'examiner les choses. Pour moi, il est important, pour effectuer ce travail en toute objectivité, de ne pas se fermer et de rester ouvert à toutes les solutions. »



Inauguration Doseo : MARDI 16 DÉCEMBRE 2014



DOSEO, plateforme d'innovation, de formation et de services, dédiée aux technologies de la radiothérapie et de l'imagerie associée, a été inaugurée en présence de la Secrétaire d'État à l'Enseignement supérieur et à la Recherche, Geneviève Fioraso.

Gare Orsay : mise en service des ascenseurs

MI-DÉCEMBRE 2014



Les travaux réalisés par la RATP de mise en accessibilité des personnes à mobilité réduite sont finalisés : les ascenseurs ont été mis en service mi-décembre.

Investiture des jeunes élus du Conseil municipal des jeunes

MERCREDI 14 JANVIER



14 candidats et 292 votants. Les nouveaux élus du Conseil municipal des jeunes d'Orsay ont officiellement été investis mercredi 14 janvier 2015, et se sont vus remettre l'écharpe de la Ville.

Rempoissonnement du lac du Mail et de Lozère : VENDREDI 16 JANVIER

Le repoissonnement modéré permet de rééquilibrer les populations en place. L'AAPPMA L'Entente de l'Yvette a ainsi procédé au repoissonnement : 200 kg de gardons de toutes tailles ont été déversés dans le Lac du Mail, 200 kg de carpeaux et quelques carpes adultes au lac de Lozère, et quelques brochetons dans l'Yvette.



Exercice de prévention Sécurité



VENDREDI 19 DÉCEMBRE : Épisode neigeux extraordinaire, N118 fermée et des centaines de "nafragés" qui affluent vers le centre-ville. Gymnases réquisitionnés. Écoles inaccessibles...

C'est une gestion de crise pour la ville ! (On se rappelle de 2009). Pas de panique, ceci est un exercice en temps réel. Organisés régulièrement dans le cadre du Plan Communal de sauvegarde, sous la direction de Frédéric Henriot, conseiller municipal délégué à l'amélioration des transports, ces exercices ont vocation à préparer la coordination des services en cas de gestion de crise à gérer. Une organisation sécurité reconnue par le Haut Comité Français pour la Défense Civile, qui a renouvelé le Pavillon Orange de la ville d'Orsay ! (1^{ère} ville d'Île-de-France à l'avoir obtenu en 2012).

Brunch du nouvel an d'Orsay sous les sapins : JEUDI 1^{ER} JANVIER

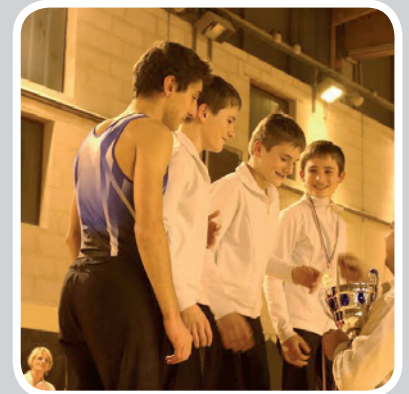


Brunch dans le tipi ensoleillé et animation en couleurs (préparée par "LaGence. Pro", partenaire de l'événement) ont clôturé les 20 jours de festivité d'Orsay sous les sapins !



Compétition de gymnastique

SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 JANVIER



Le CAORSAY gymnastique aux agrès a organisé les 17 et 18 janvier les phases départementales du championnat UFOLEP au gymnase M.T. Eyquem. 78 équipes soient 450 gymnastes de 18 clubs essoniens, garçons et filles à partir du niveau 6 ont concouru dans une belle salle équipée d'un excellent matériel tout neuf mis à disposition par la société Gymnova. Toutes les équipes d'Orsay sont qualifiées pour les phases régionales. Les filles niveau 7 et 8 tenteront de se qualifier le week-end du 31 janvier à Athis-Mons.

CAO Rugby Club

SAMEDI 6 DÉCEMBRE 2014 : les moins de 14 ans ont remporté la phase départementale de l'Orange Rugby Challenge. Cette compétition regroupe tous les ans plus de 8 000 jeunes. Les deux équipes ont terminé 1^{ère} et 2^{ème} devant l'ensemble des clubs de l'Essonne soit 25 équipes ! Les minimes représenteront donc le département lors de la finale territoriale le 22 mars 2015. Ils seront accompagnés des M 12 ans du club.

VENDREDI 5 DÉCEMBRE 2014 marquait la fin d'un cycle rugby débuté en septembre avec les classes de CM1 et CM2 du Cours Secondaire d'Orsay. Sous forme d'un tournoi des 6 nations, les rencontres se sont déroulées sous le regard des parents venus en nombre pour la 3^{ème} édition de cette manifestation.





ÉQUIPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Nous sommes Charlie.

Nous voulons rendre hommage à l'ensemble des victimes des attentats qui ont eu lieu ces dernières semaines.

Nous réaffirmons, et ne cesserons jamais de le faire, notre attachement aux valeurs républicaines.

Nous exprimons notre engagement continu pour la défense déterminée de la liberté d'expression que visaient à contraindre les terroristes.

Nous ne cesserons jamais de dénoncer les crimes barbares et lâches qui ont été perpétrés contre la liberté, contre les forces de l'ordre, contre des citoyens en raison de leur confession, contre des innocents.

La mobilisation qui a eu lieu à travers le monde, mais aussi au sein de notre commune où vous avez été nombreux à manifester votre soutien, a marqué une volonté partagée de faire vivre la liberté. Il nous faut continuer ensemble.

Nous avons souhaité n'aborder aucun autre sujet dans cette tribune.

Nous sommes tous Charlie.

ÉQUIPE DE LA MINORITÉ MUNICIPALE

En accord avec les slogans de la manifestation du 11 janvier 2015, « nous sommes Charlie ; nous sommes flics ; nous sommes juifs »

Votre opposition municipale rend hommage aux victimes des actes de terrorisme barbare perpétrés en région parisienne. Nous saluons aussi la remarquable réaction du peuple de France qui s'est dressé en masse et dans l'unité pour refuser de céder à l'intimidation.

Le Contrat de Développement Territorial (CDT) Paris-Saclay ne fait pas recette !

L'enquête publique en cours reçoit, de la part des citoyens, bien plus de commentaires négatifs que d'avis favorables. Dans son état actuel, nous aussi sommes défavorables à ce projet :

- Oui au développement de la recherche et de l'innovation, elles en ont bien besoin ;
- Oui au concept de cluster, structure organisée pour transférer les résultats de la recherche et de l'innovation aux entreprises, pour la croissance et pour l'emploi ;
- Oui à des résidences pour les étudiants et les acteurs économiques impliqués par le projet, mais pas où elles sont prévues actuellement ;
- Oui au développement des transports en commun à courte et à longue distance, mais en protégeant nos quartiers résidentiels qui risquent l'asphyxie ;
- Non à la création d'une ville nouvelle avec 100 000 utilisateurs/jours prévus en 2030.

Oui au projet initial, non à l'usine à gaz qu'on nous propose aujourd'hui à un coût exorbitant.

Fiscalité : c'est pas moi, c'est l'autre !

Contrairement à ce qu'allègue la majorité, la pression fiscale **pesant sur l'ensemble des habitants d'Orsay a bien augmenté de 2,15% en 2014**. Vous le constaterez en lisant la décision N° 2014-26 prise en Conseil Municipal du 11 avril 2014 (tous les PV sont consultables sur le site de la mairie). On nous explique que la municipalité n'y est pour rien car cette augmentation tient uniquement à celle des bases locatives, fixées par le Parlement ou l'Administration. C'est exact. Mais, l'impôt local étant le produit des bases par les taux, rien n'empêche le maire pour stabiliser l'impôt, de baisser les taux quand les bases augmentent trop vite. Un enfant de 10 ans peut comprendre cela !

L'opposition adresse ses meilleurs vœux 2015 de santé, de bonheur et de réussite dans leurs diverses entreprises à tous les Orcéens.

Patrick Bernert, Caroline Caillot, Stéphane Charoussat, Simone Parvez, Raymond Raphael, Rachid Redouane, Alain Roche

Pour recevoir régulièrement notre news-letter : www.orsay-avenir.fr/inscription

www.orsay-avenir.fr

Facebook : /retrouvonslebonsens

Twitter : @orsayavenir

carnet

Bienvenue à nos nouveaux Orcéens

Rebecca Duval le samedi 6 décembre 2014 / Armina Sabau le mardi 9 décembre 2014 / Adèle Giraud le jeudi 11 décembre 2014 / Agnès Giraud le jeudi 11 décembre 2014 / Sarah Mengel le lundi 15 décembre 2014 / Alexandre Oloieru le lundi 15 décembre 2014 / Nolan Milor Fouché le vendredi 19 décembre 2014 / Gaétan Yvart le vendredi 19 décembre 2014 / Joud-Yacine Benzeghiba le jeudi 25 décembre 2014 / Mingqian Chi le samedi 3 janvier 2015 / Thibaut Combier le lundi 5 janvier 2015 / Inaya Arizafy le mardi 6 janvier 2015 / Basile de Franco le mardi 6 janvier 2015 / Jinan Rached le jeudi 8 janvier 2015 / Ugo Kayiranga le dimanche 11 janvier 2015



Agnès et Adèle Giraud
nées le 11 décembre 2014

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées

Fabienne Sperber le vendredi 5 décembre 2014 / Paulette Boulay le dimanche 7 décembre 2014 / Camille Joffre le mercredi 10 décembre 2014 / Theo Demma le vendredi 12 décembre 2014 / Marie Renault le lundi 15 décembre 2014 / Maurice Series le lundi 15 décembre 2014 / Jean Delay le mardi 16 décembre 2014 / Monique Dupont le dimanche 21 décembre 2014 / Emilienne Kotfila le dimanche 4 janvier 2015 / Marie Racz le mercredi 14 janvier 2015

Campus

L'université Paris-Saclay est créée !

Le décret de création de l'Université Paris-Saclay a été publié au journal officiel du 31 décembre 2014. Il officialise la naissance de cette nouvelle entité, qui fédère des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche selon un modèle compétitif à l'international. 60 000 étudiants, 300 laboratoires, 11 000 chercheurs et enseignants-chercheurs, et 19 établissements autonomes d'enseignement supérieur et de recherche et d'organismes de recherche ...

L'ambition de créer du lien et une dynamique commune

Les membres fondateurs de l'Université Paris-Saclay, leurs associés et partenaires affichent depuis plus de trois ans leur objectif commun : créer une université de recherche et d'innovation de rang mondial, associant universités, grandes écoles et organismes de recherche. Si les établissements membres-fondateurs conservent leur identité et leurs moyens, ils coordonnent leurs actions pour un projet partagé. Au programme : coopérations entre recherche publique et privée, en favorisant les synergies entre chercheurs et ingénieurs, et programmes d'encouragement des étudiants à l'entrepreneuriat, à l'innovation technologique, économique et sociétale.

EN SAVOIR PLUS : WWW.UNIVERSITE-PARIS-SACLAY.FR



Tous les compte-rendus succincts et procès-verbaux des conseils municipaux sur www.mairie-orsay.fr ou sur demande à : secretariatgeneral@mairie-orsay.fr / 01 60 92 81 92

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

HÔTEL DE VILLE
SALLE DU CONSEIL - 20 H 30

MERCREDI 4 FÉVRIER
MERCREDI 1 AVRIL

menus du mois

Lundi 2 - Salade Caesar / Chipolatas et ratatouille, blé / Gruyère et crêpe confiture / Pain, chocolat, fruit

Mardi 3 - Salade Coleslaw / Rôti de veau au four et coquillettes sauce tomate / Fromage blanc et fruit / Céréales, lait

Mercredi 4 - Rillettes cornichons / Poulet rôti et petits pois / Yaourt nature et fruit / Pain beurre, miel, compote

Jeudi 5 - Cœurs de palmier et tomates / Bœuf Mode et carottes / Tome et gâteau au yaourt / Pain beurre, confiture, fruit

Vendredi 6 - Velouté aux champignons / Filet de merlu à la provençale et riz / Camembert et fruit / Biscuits, fromage blanc

Lundi 9 - Courgettes râpées vinaigrette / Sauté de porc aux pruneaux et semoule / Gouda et cocktail de fruits / Pain au chocolat, fruit

Mardi 10 - Concombre Bulgare / Pintade aux choux et pommes de terre vapeur / Carré de l'est et entremets chocolat / Pain, fromage, fruit

Mercredi 11 - Tarte à la tomate / Rosbif et haricots verts persillade / Yaourt aromatisé et fruit / Biscuits, yaourt nature

Jeudi 12 - Salade verte / Tartiflette / Fromage blanc et fruit / Pain, pâte à tartiner, lait

Vendredi 13 - Taboulé / Cabillaud sauce Béarnaise et julienne de légumes / Cantal et fruit / Biscuits, fruit

Lundi 16 - Pamplemousse au sucre / Steak et potatoes / Ketchup / Saint Albray et fruit / Gâteau de semoule, fruit

Mardi 17 - Potage de légumes / Sauté de dinde Basquaise et galette de légumes / Pyrénées et tarte aux pommes / Pain beurre, miel, fruit

Mercredi 18 - Salade composée / Jambon blanc et purée / Yaourt aux fruits et fruit / Céréales, lait

Jeudi 19 - Salade de tomates / Cordon bleu de volaille et jardinière de légumes / Kiri et flan pâtissier / Biscuits, fruit

Vendredi 20 - Betteraves vinaigrette / Filet de lieu sauce moutarde et tagliatelles / Yaourt nature et fruit / Pain, fromage, compote

Lundi 23 - Salade verte / Omelette aux pommes de terre / Emmental et ananas au sirop / Biscuits, fruit

Mardi 24 - Salade de pâtes / Rôti de porc aux oignons caramélisés et purée de carottes / Samos et fruit / Pain, chocolat, lait

Mercredi 25 - Macédoine mayonnaise / Filet de poisson et compotée de tomate et penne / Yaourt aux fruits et fruit / Croissant, fruit

Jeudi 26 - Endives aux noix, raisins secs et pomme / Blanquette de veau et riz / Fromage blanc et fruit / Biscuits, lait

Vendredi 27 - Concombre vinaigrette / Poulet rôti et tian de légumes / Edam et riz au lait / Pain beurre, confiture, fruit

sur www.mairie-orsay.fr : Sélectionnez votre rue et découvrez la date de la prochaine collecte en cliquant sur « Calendrier collectes » en page d'accueil.

RAPPEL COLLECTE DES CARTONS :

- les cartons trop grands pour tenir dans les bacs, sont à présenter à côté des bacs à ordures ménagères (couvercles grenat)
- aucun carton ne doit être déposé à côté des bacs jaunes

www.siom.fr/comment-trier

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Mardi 10 février : secteur 1 / Mercredi 11 février : secteur 2 / Jeudi 12 février : secteur 3

Merci de respecter les dates pour déposer vos encombrants et vos déchets sur les trottoirs.

COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

La collecte des végétaux a lieu tous les 15 jours (depuis le 15 décembre et reprendra de manière hebdomadaire à partir du lundi 2 mars 2015).

Les lundis 9 et 23 février : secteur 1 /

Les mardis 10 et 24 février : secteur 2.

Détails des secteurs sur www.mairie-orsay.fr

EN CAS D'ABSENCE DE COLLECTE, SOYEZ

INFORMÉ : Le Siom met en place un système d'alerte en temps réel en cas d'incapacité de leur service à assurer la collecte (arrêté préfectoral interdisant la circulation des poids lourds en cas d'alerte météo...). Prenez contact sur contact@siom.fr ou au 01 64 53 30 00.

PHARMACIES DE GARDE (dimanche & jours fériés) /

Sous réserve de changements

- Dimanche 1^{er} février : M Benoit, 8, rue Charles de Gaulle, Orsay - 01 69 28 63 59
- Dimanche 8 février : M. Arnould et Penon, Ctr Cial "Simply Market", 2 rue de la Hacquinere 91440 Bures sur Yvette - 0164 46 62 93
- Dimanche 15 février : M. Chadoutaud, 2 Place de la République, Orsay - 01 69 28 40 50
- Dimanche 22 février : M. Chaugny, 11 place de la Mairie, Les Molières - 01 60 12 28 60

La nuit (de 20 h à 9 h le lendemain), appeler la gendarmerie au 17 ou le commissariat des Ulis au 01 64 86 17 17

MAISON MÉDICALE DE GARDE (urgence week-ends & jours fériés)

35, boulevard Dubreuil. Urgence week-ends et jours fériés.

Sur rendez-vous au 01 64 46 91 91 ou le 15

consultations GRATUITES à l'Hôtel de ville

PERMANENCE D'UN AVOCAT DU BARREAU DE L'ESSONNE

Le 2^{ème} mercredi de chaque mois de 17 h à 19 h et tous les samedis de 10 h à 12 h.

■ UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS
48 H À L'AVANCE 01 60 92 80 00

PERMANENCE DE M. EVRARD CONCILIEUR DE JUSTICE POUR LE CANTON D'ORSAY-BURES

Mercredi 3 février à la mairie d'Orsay, mercredi 4 mars à la mairie de Bures

■ RENSEIGNEMENTS EN MAIRIE :
ORSAY : 01 60 92 80 00,
BURES : 01 69 18 24 24

PERMANENCE DE MAUD OLIVIER DÉPUTÉE DE L'ESSONNE

Plusieurs permanences chaque semaine sur la circonscription.

■ UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS
AU 01 64 46 34 19

PERMANENCE DE DAVID ROS CONSEILLER GÉNÉRAL

Vice président du Conseil général de l'Essonne.

■ SUR RENDEZ-VOUS AU
01 60 91 73 15

CONSEILLER INFO ÉNERGIE - ATEPS

Vous pouvez rencontrer le conseiller info-énergie dans les locaux situés

■ 4 BOULEVARD DUBREUIL, PRÈS DE LA GARE DE RER ORSAY-VILLE.

L'Ateps vous accueille du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h et le samedi sur rendez-vous
01 60 19 10 95
www.ateps.fr

Chantier Tati

La Maison Tati prend forme ...



Dalle basse du plancher

Depuis début janvier, la construction de la Maison Tati a pris une nouvelle dimension : coulage de la dalle du plancher après assèchement des terres., pose de l'isolation (18 cm) et des canalisations (drains, eaux pluviales et évacuations des eaux usées). Les pré-murs ont été posés les 14, 15 et 16 janvier (24 éléments dont le plus lourd pèse 4,3 tonnes !). Durant les 17 jours suivants, les murs porteurs intérieurs sont réalisés. Prochaine étape : réalisation du plancher du niveau haut, qui contribuera également à l'isolation phonique de l'ensemble de l'équipement.



Livraison des pré-murs



Pose des pré-murs

Stationnement

Parking Kempen en zone verte : limiter les voitures ventouses et optimiser les places de stationnement pour tous

A compter du 1^{er} février 2015, l'ensemble des places à l'intérieur du parking relèveront de la zone verte : le stationnement sera gratuit, limité à la demi-journée (stationnement résident libre). L'objectif est de fluidifier le renouvellement des places du parking.

RETROUVEZ L'ARRÊTÉ SUR WWW.MAIRIE-ORSAY.FR / RUBRIQUE DÉPLACEMENTS ET STATIONNEMENT.



Circulation

Place de la République

Afin d'assurer la sécurité des piétons, les feux tricolores de la place de la République sont fixes de 7h45 à 8h45 et de 16h à 18h (période de forte affluence). En dehors de ces plages horaires et dans un souci de fluidification du trafic, ils restent clignotants.

INFOS SUR LES TRAVAUX EN TEMPS RÉELS ?

OPTEZ POUR L'APPLI MOBILE OU POUR LES PAGES "ORSAY, NOTRE VILLE" SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX. VOUS AUREZ TOUTES LES INFORMATIONS DE DERNIÈRE MINUTE !

Directeur de la publication : David Ros - Rédactrice en chef : Séverine Alfaïate - Coordination générale : Elisabeth Guilloton - Photos / graphiques : (c) mairie d'Orsay (sauf mention), merci à Robert Monestier pour les clichés «Charlie» - Rédaction : service communication - Conception graphique et maquettage : Alice Fonteyraud - Impression : Grenier (Imprim'vert) Distribution : Les Amis de Mondétour, Adrexo, mairie d'Orsay - Imprimé à 8600 ex. Ce numéro comporte un encart central «sOrtir ! » de 8 pages.

Mairie d'Orsay, 2 place du général Leclerc, BP 47, 91400 Orsay
01 60 92 80 00 / contact@mairie-orsay.fr - www.mairie-orsay.fr



Imprimé sur papier certifié PEFC

